## DEC161391DR15

Décision portant nomination de Mme Guillemine DAFFE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA)

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151298DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) et nommant M. Eric VILLENAVE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS 2567 en octobre 2015;

Considérant que Mme Guillemine DAFFE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires du 4 au 6 avril 2016 et du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016

## **DECIDE:**

**Article 1**er: Mme Guillemine DAFFE, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS 2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA), à compter du 2 juin 2016.



Mme Guillemine DAFFE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Guillemine DAFFE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité. **Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 20 juin 2016

Le directeur de l'unité Eric VILLENAVE

Visa de la déléguée régionale du CNRS Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de Bordeaux Eric DUTIL